

FICHE TECHNIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE 2025 DE LA CIMADE REFUSER LA VIOLENCE DES FRONTIÈRE

L'exposition *Refuser la violence des frontières* est une création de La Cimade. Elle est le fruit d'une adaptation du Petit guide [*Refuser la violence des frontières*](#) qui est téléchargeable sur le site de La Cimade

Intention : Aujourd'hui, les frontières sont protéiformes : matérialisées ou non, extensibles, diffuses, à l'intérieur ou disjointes du territoire. Leur gestion est de plus en plus externalisée mais aussi de plus en plus lucrative... Et surtout les frontières sont de plus en plus meurtrières. Nourrie de l'expérience de La Cimade auprès des personnes étrangères et de ses partenariats à l'international, l'exposition *Refuser la violence des frontières* alerte sur les violations des droits humains générées dans ces espaces par les politiques migratoires.

Public : Tout public à partir du lycée.

Formellement cette exposition est constituée de **13 panneaux**

Côté texte, les explications et analyses sont écrites de manière très pédagogique sans effacer la complexité des enjeux pour autant. Quant aux illustrations, elles sont signées de Pénélope Paicheler et leur humour a tout ce qu'il faut de grinçant pour traduire la violence des politiques migratoires.

Support : 13 panneaux en bâche légère de 60 x 100 cm avec baguettes en haut et en bas et 2 œillets sur la baguette du haut (prévoir des crochets)

Disponibilité : Une à trois par région

Transport : Les 13 panneaux sont roulés dans un carton de manière à faciliter l'envoi de l'exposition par la poste.

Aperçu des panneaux suivants ci-dessous :

ISOLER POUR MIEUX FILTRER

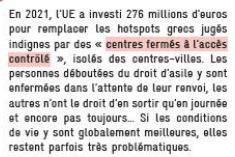
Depuis 2015, l'Union européenne a développé l'approche hotspot pour les exilé·e·s parvenues aux portes de l'Europe en Italie et en Grèce

Il s'agit de maintenir ces personnes dans des camps, le temps d'identifier celles qui seraient éligibles à l'asile – donc potentiellement « relocatable » dans un autre pays membre – et les autres, qu'il ne reste qu'à expulser.



AVANT:

Camp pour personnes en quête de sécurité
Promiscuité forcée, insalubrité, manque de soins de base, violences physiques et sexuelles...



APRÈS:

Camp high-tech pour personnes en quête de liberté
Surveillance électronique et Contrôles biométriques

En 2021, l'UE a investi 276 millions d'euros pour remplacer les hotspots grecs jugés indignes par des « centres fermés à l'accès contrôlé », isolés des centres-villes. Les personnes déboutées du droit d'asile y sont enfermées dans l'attente de leur renvoi, les autres n'ont le droit d'en sortir qu'en journée et encore pas toujours. Si les conditions de vie y sont globalement meilleures, elles restent parfois très problématiques.

Mais surtout, la privation de liberté des personnes demandant l'asile est souvent illégale et impacte fortement leur santé mentale.



Dans les gares, ports et aéroports internationaux, la France a créé des zones d'attente où les personnes peuvent être enfermées jusqu'à 26 jours, sans être considérées comme entrées sur le territoire. Cela permet un traitement plus expéditif de leur demande d'asile. La majorité n'en sort que pour être expulsée.

La Cimade Chambre des personnes

10

FRONTIÈRES MORTIFÈRES

Les réductions drastiques des voies légales pour immigré·e·s en Europe ne tarissent pas les arrivées pour autant.

Pour passer entre les mailles du filet, femmes, hommes et enfants tentent et retentent leur chance par des itinéraires et moyens de plus en plus périlleux... jusqu'à y laisser leur vie.

Le nombre de personnes mortes de mauvais traitements, déshydratées, électrocutées, noyées, perdues en montagne ou asphyxiées dans un véhicule est en augmentation.

De 2014 à 2025, au moins 75 988 personnes sont décédées ou disparues dans le monde à une frontière, dont plus de 42 % en Méditerranée et plus de 67 % dans les zones Europe, Méditerranée et Afrique.

DES ÉTATS QUI SE DÉFAUSSENT DE LEURS RESPONSABILITÉS

Pour les familles, le deuil est souvent impossible. Faute de procédures systématiques d'identification entreprises par les États, la grande majorité de ces femmes, hommes et enfants décédé·e·s ou disparus restent anonymes, y compris lorsque leur corps est retrouvé.

Discours européen officiel :

La responsabilité de cette hécatombe incombe aux passeurs. L'urgence est au démantèlement des réseaux.

C'est parce qu'il est devenu impossible de franchir seul certains points de frontières que les réseaux criminels prospèrent : traite des êtres humains, racket, travail forcé, exploitation sexuelle, etc.

ÉDITION SPÉCIALE TERRIBLE SÉISME EN ITALIE



N° D'ASSISTANCE 0987 654 321

La Cimade Chambre des personnes

11

CRIMINALISATION DES EXILÉ·E·S

Comble du cynisme, la lutte contre les trafiquants est instrumentalisée contre les personnes exilé·e·s elles-mêmes.

Considérées comme des personnes à protéger jusqu'au début des années 1980, les candidat·e·s à l'asile sont présentée·e·s comme celles et ceux dont il faudrait se protéger, des criminel·le·s que les États ont pour mission de neutraliser.



En Grèce, au Royaume-Uni, en Espagne, en Italie, des personnes, dont des mineur·e·s, sont poursuivies pour avoir piloté un bateau, secouru d'autres exilé·e·s ou aidé des membres de leur famille. Le plus souvent isolées et ignorantes de leurs droits, certaines sont condamnées à de lourdes peines de prison.

CONTRE LA SOLIDARITÉ

Les États tentent également de neutraliser les personnes solidaires. Les navires ou avions de sauvetage des ONG sont régulièrement bloqués au sol.

Les bénévoles ou citoyen·ne·s qui apportent une aide humanitaire (nourriture, couvertures, soins de première urgence, hébergement...) sont fréquemment intimidé·e·s, voire violenté·e·s par les forces de l'ordre.

L'amalgame entretenu entre trafiquant·e·s et aidant·e·s donne lieu à des poursuites pour aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier.

La Cimade Chambre des personnes

12

